

## La sécurisation de la R.N. 485

- Session : 2011-2012
- Année : 2011
- N° : 107 (2011-2012) 1

Question écrite du 27/10/2011

- de FOURNY Dimitri
- à LUTGEN Benoît, Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine

Il y a quelques jours, la province du Luxembourg a vécu un drame, celui d'un terrible accident de la route. Deux jeunes hommes y ont perdu la vie.

L'accident s'est produit sur la R.N. 485, entre Bertrix et Neufchâteau.

Cette portion de route meurtrière doit être sécurisée dans les plus brefs délais. Je pense notamment à l'installation de glissières de sécurité le long de cette chaussée bordée d'arbres, ce qui la rend extrêmement dangereuse. En effet, le choc d'un véhicule contre un tronc laisse rarement de chance aux occupants du véhicule.

Quelles sont les mesures et/ou aménagements qu'il envisage afin de sécuriser cette zone ?  
Quels sont les délais prévus ?

Réponse du 16/11/2011

- de LUTGEN Benoît

L'accident qui est survenu le dimanche 9 octobre dernier est un vrai drame familial. Selon les constatations de la police, la voiture roulait sur la N845 sur une ligne droite avant de se retrouver contre un arbre à l'entrée du Village de Petivoir dans le sens Neufchâteau-Bertrix.

Ces dernières années, la Direction des routes du Luxembourg a entrepris plusieurs démarches pour accroître la sécurité sur la N845 Neufchâteau-Bertrix qui est longée en grande partie par des tilleuls. Des bandes de couleurs réfléchissantes ont par exemple été peintes sur ces arbres afin de les rendre le plus visible possible.

Parmi les mesures envisagées, on pourrait entre autres abattre 573 arbres sur un total de 777 présents le long de ce tronçon. A cette fin, une demande de permis d'urbanisme avait été introduite mais le permis n'a pas été accordé car les deux communes concernées, à savoir Neufchâteau et Bertrix, ont remis un avis défavorable sur cet abattage. Une convention d'étude a alors été signée avec les Facultés agronomiques de Gembloux concernant « l'amélioration de la sécurité de la N845 en adéquation avec la préservation de ses qualités paysagères ». Selon les conclusions de cette étude, il faudrait conserver l'alignement des arbres tout en diminuant leur nombre.

J'ai demandé que la Commission provinciale de Sécurité routière, regroupant toutes les autorités administratives concernées, se réunisse dans les plus brefs délais afin de déterminer quels aménagements et mesures complémentaires (installation de glissières de sécurité, d'un radar communal, ?) pourraient être réalisés dès 2012 pour renforcer la sécurité de la N845.